

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025

établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités

à publier les annonces judiciaires et légales

valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

VENTES

FC07847



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau de Guadeloupe,
Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE
Tel 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION
du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE A
PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue
Dugommier 97110 POINTE A PITRE
aura lieu une adjudication
LE JEUDI 22 OCTOBRE 2026 à 10h

Il sera procédé à la vente aux enchères
publiques au plus offrant et dernier enché-
risseur des immeubles dont la désignation
suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée EOS FRANCE,
Société par actions simplifiée au capital de
18 300 000,00 € immatriculée au RCS de
PARIS sous le n° 488 825 217, dont le
siège social est 74 rue de la Fédération
75015 PARIS 15 (France), agissant pour-
suites et diligences de ses représentants
légaux, domicilié en cette qualité audit
siège.

DESCRIPTION :

Situé sur la commune de LES ABYMES,
les biens et droits immobiliers dépendant
de l'ensemble immobilier à caractère com-
mercial et artisanal "LE CENTRE COM-
MERCIAL SHOPPING CENTER" édifié sur
une parcelle au lieudit Morne VERGAIN et
cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
CW-6-Morne Vergain-35a15ca

Sur le lot numéro TREIZE (13), avec les
16/1000èmes de la propriété du sol et des
parties communes générales et les
34/1000èmes des dépenses d'entretien du
bâtiment A.

Il s'agit d'un local commercial de type
duplex situé au 1er étage et 2ème étage.

Le 1er étage comprend un salon de coif-
fure pour une superficie approximative de
33.96m², l'accès au 2ème étage se fait par
un escalier en bois, il est composé d'un
dégagement, une salle de massage, un
wc, un débarras sous les combles.

La superficie du lot 13 est approximati-
vement de 39.32m².

Le bien est occupé par un locataire.

Le syndic de copropriété est ACTION
IMMOBILIER 11 immeuble Gontrand Sa-
blier Rés des Citées Unis 97110 POINTE-
A-PITRE.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communi-
cation du cahier des conditions de vente au
greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal
Judiciaire Nouveau Palais de Justice 16
rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE,
Palais de justice ou au cabinet de la SE-
LAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur ren-
dez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par
ministère d'avocat inscrit au Barreau de
Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthé-
lemy.

Une seule visite des lieux sera organi-
sée.

La vente aura lieu le JEUDI 22 OCTO-
BRE 2026 sur la mise à prix de :

CINQ MILLE EUROS (5 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 7 juillet 2026
Signé

La SELAS SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20241996/ LR/ KL

FC07846



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau de Guadeloupe,
Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE
Tel 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION
du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE A
PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue
Dugommier 97110 POINTE A PITRE
aura lieu une adjudication
LE JEUDI 22 OCTOBRE 2026 à 10h

Il sera procédé à la vente aux enchères
publiques au plus offrant et dernier enché-
risseur des immeubles dont la désignation
suit :

À LA DEMANDE :

**La société dénommée SCP BR ASSO-
CIES**, Société civile professionnelle immat-
riculée au RCS de Fort de France sous le
n° 481 308 401 R.C.S, dont le siège social
est 7 Rue du Morne Ninine 97190 LE GO-
SIER (Guadeloupe), agissant poursuites et
diligences de ses représentants légaux,
domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés
dans un ensemble immobilier dénommé
Résidence Les Klindindin sur la commune
de LE MOULE au lieudit rue du Cimetière
sur une parcelle cadastrée sous les rela-
tions suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AP-1163-Rue du Cimetière-06a52ca

Le Lot numéro trois (3) est un local com-
mercial situé au rez-de-chaussée d'une
surface utile de 49,91 m².

Et les 315 /10000èmes des parties com-
munes générales.

Il s'agit d'un local commercial à usage
de bureau au rez-de-chaussée compren-
nant un accueil, un bureau, un dégage-
ment, une pièce pour l'archivage, des wc,
une douche, une salle de réunion, une cui-
sine. Le tout pour une superficie carrez de
49,58 m².

Le bien est inoccupé.

Le syndic de copropriété est la SEMSA-
MAR Agence de la Jaille Bâtiment 1 Parc
d'activité de la Jaille 97122 BAIE-MA-
HAULT.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communi-
cation du cahier des conditions de vente au
greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal
Judiciaire Nouveau Palais de Justice 16
rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE,
Palais de justice ou au cabinet de la SE-
LAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur ren-
dez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par
ministère d'avocat inscrit au Barreau de
Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthé-
lemy.

Une seule visite des lieux sera organi-
sée.

La vente aura lieu le JEUDI 22 OCTO-
BRE 2026 sur la mise à prix de :

**SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000
€)**

Avec possibilité de baisse de mise à prix
immédiate de 30% en cas de carence
d'enchères

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 7 juillet 2026

Signé

La SELAS SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20252521/ LR/ KL

Une annonce légale
à publier en Guadeloupe ?

Simple, Facile

Païement sécurisé

Votre attestation immédiatement
dans votre boîte mail

24 H / 24 - 7 Jours / 7

www.leprobant.fr